

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 décembre 2023

---

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 45

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

La deuxième phrase du premier alinéa de l'article premier de la Constitution est complétée par les mots : « et reconnaît l'importance de l'immigration dans son histoire ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'immigration fait partie intégrante de la France et de notre République. Notre pays est un creuset d'immigration, façonné par des individus venant d'horizons différents et ayant contribué à construire son histoire.

Reconnaître l'importance de l'immigration sur notre histoire dans la Constitution, c'est réaffirmer la volonté de notre République d'inclure les nouveaux arrivants face à un contexte politique marqué par une xénophobie grandissante.

Tel est l'objet du présent amendement.